

Des animations toute l'année

Accueil de Loisirs Sans Hébergement **ALSH** 3/5 ans

Un accueil des enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires autour d'animations socioculturelles.

→ C'est une prestation payante, l'inscription préalable est obligatoire avec priorité d'inscription donnée aux enfants scolarisés à Molsheim.

Il est proposé :

- un forfait pour le mercredi,
- un forfait à la semaine en journées complètes ou en demi-journées pour les vacances scolaires,
- avec ou sans repas.

1 lieu d'accueil

- Périscolaire du Centre

Tarifs de base 2016/2017

40€ pour le forfait semaine en 1/2 journées ^{(1) (2) (3)}
60€ pour le forfait semaine en journées complètes ^{(1) (2) (3)}
7€ par forfait repas ⁽²⁾

Tél., coordonnées, inscriptions, renseignements, tarifs :

- > **Tous les périscolaires** (coordonnées au dos)
- > **Bureau du Service Scolaire et Périscolaire (SSP)**
Tél : 03 88 49 58 37
Email : ssp@molsheim.fr

⁽¹⁾ tarifs modulés en fonction du revenu fiscal de référence de la famille

⁽²⁾ hors commune +20%

⁽³⁾ déduction sur les heures d'accueil à compter du deuxième enfant (-25% en périscolaire et mercredis; -4€ sur le forfait vacances

Pour information

- **ÉCOLE MATERNELLE DE LA BRUCHE**
7 rue Henri Meck
Contact : Mme Michelle CALOIN, directrice
03 88 38 51 35
- **ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE**
3 rue du Général Streicher
Contact : M. Frédéric VOLTZ, directeur
03 88 38 14 53
- **ÉCOLE MATERNELLE DES PRÉS**
4 rue d'Alsace
Contact : Mme Céline MAURICE, directrice
03 88 49 87 12

.....
En période scolaire

- **PÉRISCOLAIRE DE LA BRUCHE**
7 rue Henri Meck
03 88 38 89 05
- **PÉRISCOLAIRE DU CENTRE**
3 rue du Général Streicher
03 88 38 65 44
- **PÉRISCOLAIRE DES PRÉS**
18 rue de Provence
03 88 49 87 10

GUIDE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

À MOLSHEIM 2016-2017

ÉCOLES MATERNELLES



- Les horaires
- L'accueil périscolaire
- La pause de midi
- Les Activités Péri-Éducatives
- Le mercredi
- Le transport du mercredi
- Des animations toute l'année
- Les écoles et garderies



Les horaires

	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE	TEMPS DE CLASSE	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE	PAUSE DE MIDI	TEMPS DE CLASSE	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE
LUNDI	7H30-8H00	8H00-11H30	11H30-12H30	11H30-13H30	13H30-15H30	15H30-18H30
MARDI	7H30-8H00	8H00-11H30	11H30-12H30	11H30-13H30	13H30-15H30	15H30-18H30
MERCREDI	7H30-8H00	8H00-10H	APE 10H-11H	Accueil de Loisirs (ALSH) 11h15-12h30 ou 11h15-18h30		
JEUDI	7H30-8H00	8H00-11H30	11H30-12H30	11H30-13H30	13H30-15H30	15H30-18H30
VENDREDI	7H30-8H00	8H00-11H30	11H30-12H30	11H30-13H30	13H30-15H30	15H30-18H30

Ouverture des écoles dès 7h50 et 13h20

LES A.P.E (Activités Péri-Éducatives)

Comment ça marche ?

Les mercredis de 10h à 11h

- Ces activités sont gratuites et facultatives pour les enfants.
- Ces activités sont mises en œuvre pour une période d'un trimestre et seront renouvelées à l'issue de la période.
- Le calendrier trimestriel et le formulaire d'inscription sont transmis en début de période ; aucune inscription n'est possible en cours de trimestre.



L'accueil périscolaire

Un accueil pour les enfants de 3 à 5 ans, avant et après l'école autour d'activités socioculturelles.

➔ Il s'agit d'un accueil payant, avec inscription trimestrielle, réservé aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles de Molsheim.

3 lieux d'accueil

- Périscolaire du Centre
- Périscolaire des Prés
- Périscolaire de la Bruche



Tarifs de base 2016/2017

0.90€ pour le matin de 7h30 à 8h00 ^{(1) (2) (3)}
 1.80€ sans repas de 11h30 à 12h30 ^{(1) (2) (3)}
 2.50€ pour l'après-midi de 15h30 à 17h00 ^{(1) (2) (3)} + 5€ de pénalité en cas de dépassement
 5€ pour l'après-midi de 15h30 à 18h30 ^{(1) (2) (3)} + 5€ de pénalité en cas de dépassement

⁽¹⁾ tarifs modulés en fonction du revenu fiscal de référence de la famille

⁽²⁾ hors commune +20%

⁽³⁾ déduction sur les heures d'accueil à compter du deuxième enfant (-25% en périscolaire et mercredis; -4€ sur le forfait vacances)

La pause de midi

Rappel : possibilité de prise en charge des enfants par les animateurs de 11h30 à 12h30 (sans repas)

Ce temps d'accueil concerne les enfants inscrits à la cantine.

➔ Il s'agit d'un temps de pause organisé autour du repas. Les enfants bénéficient les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** d'un accueil de **11h30 à 13h30**, divisé en 2 parties :

- d'un temps de repas à la cantine
- d'animations socio-éducatives : jeux dans la cour, lecture, musique, sports et arts plastiques, jeux de société.

3 lieux d'accueil

- Périscolaire du Centre
- Périscolaire des Prés
- Périscolaire de la Bruche

Les menus sont affichés dans les écoles et disponibles sur www.molsheim.fr

Tarifs de base 2016/2017

7€ par forfait repas de 11h30 à 13h30⁽²⁾

Le mercredi

Comment ça marche ?

➤ Prise en charge des enfants par les animateurs de 11h15 à 12h30 (sans repas)

OU

➤ Prise en charge des enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs par les animateurs de 11h15 à 18h30 (repas + après-midi)

OU

➤ Prise en charge des enfants par les animateurs de 13h30 à 18h30 (après-midi)

1 lieu d'accueil

- Périscolaire du Centre

Le transport

Un service de transport est mis en place gratuitement pour conduire tous les enfants qui ne sont pas cherchés à l'école. Les enfants sont pris en charge à 11h15 par l'équipe d'animation.

Tarifs de base 2016/2017

1.80€ sans repas de 11h15 à 12h30 ^{(1) (2) (3)}
 9€ pour l'après-midi de 13h30 à 18h30 ^{(1) (2) (3)}
 7€ par forfait repas de 11h15 à 13h30⁽²⁾